

DEPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE
Arrondissement de CHINON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 8 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le 8 avril à 20h30, les membres du conseil municipal de la commune de Bourgueil, légalement convoqués le 2 avril 2026, se sont réunis à la salle du conseil municipal de Bourgueil, sous la présidence de Monsieur Benoît BARANGER, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de conseillers présents : 25
Nombre de conseillers votants : 26

Présents : Benoît BARANGER, Emmanuelle VEILLE, Magali L'HERMITE, Thierry GASNIER, Marie-Aude BOURDIN, Frédéric ROCHE, Catherine ECHAPT, Gilles PELLÉ, Jackie FORASTIER, Nicole LOIRE MOREAU, Sylvie JACOB, Francis SIREAU, Alain JAMET, Nadine LEROYER, Frédéric BLANC, Jocelyn RAULOT, Catherine TENDRON, Yannick TRITT, Philippe FAISANT, François LAUBIE-BOUCHON, Cécilia PICHOT, Cécilia PATARD, Laurie CHARLE, Yoann GUILLONNEAU, Lise VEILLE.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Jean-Baptiste THOUET a donné pouvoir à M. Benoît BARANGER

Absents :

M. Joris BOSSÉ

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de séance : Madame Nadine LEROYER est désignée pour remplir cette fonction.

D2026_055A VIE INSTITUTIONNELLE - DESIGNATION DES DELEGUES DANS LES SYNDICATS ET ORGANISMES EXTERIEURS

Rapporteur : Monsieur Benoît BARANGER, Maire

EXPOSÉ DES MOTIFS

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée que, suite au renouvellement des conseils municipaux et conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales et aux statuts des organismes extérieurs, il convient de procéder à l'élection des délégués titulaires et suppléants siégeant au sein des organismes ou administrations extérieures à la collectivité.

La désignation des délégués représentants la commune est faite au scrutin secret, sauf si le conseil municipal décide, à l'unanimité, de procéder au vote à main levée.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de procéder au vote à main levée.

Au vu de ces éléments, et après appel à candidature,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les statuts des Syndicats et organismes extérieurs,

CONSIDERANT que, suite au renouvellement des conseils municipaux et conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales et aux statuts des syndicats et organismes extérieurs, il convient de désigner des délégués titulaires et des délégués suppléants, appelés à représenter la commune en leur sein,

Le conseil municipal

Après en avoir délibéré, par 26 voix POUR, à l'unanimité :

DECIDE de ne pas recourir au bulletin secret, mais au vote à main levée pour désigner les délégués du conseil municipal dans les organismes extérieurs dont la liste est visée ci-dessous,

DESIGNE les délégués suivants, comme représentant communal auprès des syndicats et mandats à venir :

1 - REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AUPRES DES SYNDICATS

INTITULE	DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
S.I.E.I.L. (Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire)	Benoît BARANGER	Jackie FORASTIER
S.I.T.S. (Syndicat Mixte Inter collectivités des Transports Scolaires du Pays de Rabelais)	Thierry GASNIER	Alain JAMET
CAVITES 37	Jean-Baptiste THOUET	Alain JAMET
PNR LAT (Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine)	Gilles PELLÉ	Cécile PICHOT
SMBAA	Gilles PELLÉ	Jean-Baptiste THOUET

2 - REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AUPRES DES ORGANISMES OU ADMINISTRATIONS EXTERIEURES

INTITULE	DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
CLI (Commission Locale d'Information du CNPE)	Nicole LOIRE MOREAU	Cécile PICHOT
C.N.A.S. (Centre National d'Action Sociale du Personnel Territorial)	Marie-Aude BOURDIN	
Correspondant Défense	Joris BOSSÉ	
Conseil d'Administration de l'EHPAD public	Le maire et Marie-Aude BOURDIN Sylvie JACOB	
Conseil de vie sociale de l'EHPAD public	Yannick TRITT	Nadine LEROYER
Conseil d'école primaire et maternelle publiques	Le maire et Emmanuelle VEILLE	Cécilia PATARD
Conseil d'administration du Collège Pierre de Ronsard	Emmanuelle VEILLE	Marie-Aude BOURDIN
Conseil d'établissement de l'école privée Saint Germain	Nadine LEROYER	Emmanuelle VEILLE
Comité des fêtes	Alain JAMET Philippe FAISANT	
Comité de jumelage	Cathy TENDRON	Emmanuelle VEILLE
Association de défense des communes et groupements de communes du bassin Loire Authion	Jean-Baptiste THOUET	Francis SIREAU
Comité Local d'Animation et de Développement (CLAD) – Ligne TER Tours-Saumur	Thierry GASNIER	Nadine LEROYER
Association Nationale des Elus en charge du Sport (ANDES)	Benoît BARANGER	Emmanuelle VEILLE
FLES	Francis SIREAU	Benoît BARANGER
ARF CENTRE	Gilles PELLÉ	Francis SIREAU
GIP RECIA	Benoît BARANGER	Magali L'HERMITE
CLECT	Magali L'HERMITE	Jackie FORASTIER
Correspondant incendie et secours	Jean-Baptiste THOUET	Lise VEILLE
CNVVF	Benoît BARANGER	Philippe FAISANT
ANPCEN	Gilles PELLÉ	Francis SIREAU
CPIE TOURAINE VAL DE LOIRE	Gilles PELLÉ	Francis SIREAU
UDESMA 37	Marie-Aude BOURDIN	Nadine LEROYER
Référent Ambroisie	Gilles PELLÉ	
CCTOVAL – Prévention et gestion des déchets	Philippe FAISANT	

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

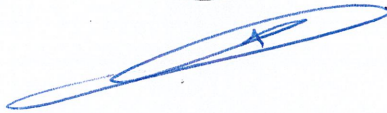
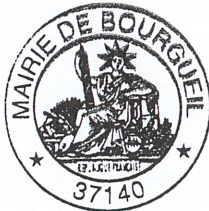
Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois, à compter de la présente publication par voie d'affichage.
Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>.

Fait et délibéré en séance le 8 avril 2026

Certifié exécutoire compte tenu de
La publication ou notification le :

La secrétaire de séance
Nadine LEROYER



Le Maire,
Benoît BARANGER

